



Décision de crédit

Projet REP, remise en état des routes agricoles

Résumé de l'étude préliminaire / rapport technique

Coût global de réfection

L'inventaire comporte 113 km de routes agricoles.

Les routes ont été classées en priorités :

- priorités 1 à 4 (priorité 1 étant la plus urgente) pour les routes ou tronçons de routes nécessitant des travaux de remise en état ou d'assainissement à court, moyen et long terme
- aucune priorité pour les routes ou tronçons de routes présentant actuellement un état jugé "bon"

La répartition est provisoirement ventilée comme suit :

Priorité	km	%
1	12.0	10.6
2	16.0	14.3
3	14.6	12.8
4	28.1	24.8
-	42.6	33.7
Total	113.3	100

Tableau 5 : Répartition des routes agricoles par priorité de réfection.

Cette ventilation peut être modifiée par la suite si certaines routes subissent des dommages brusques ou une usure prématurée.

Estimation des coûts de remise en état/ assainissement

- Routes et tronçons de route répertoriés en priorité 1 : Travaux estimés à Fr. 2'564'000.- TTC (travaux et honoraires) pour 12 007 m' de routes.
- Routes et tronçons de routes de priorités 1 à 4 : Travaux grossièrement estimés à Fr. 15'129'000.- TTC (travaux et honoraires).

Une première étape devisée à Fr. 200'000.- figure dans le projet de budget 2022 qui doit être validé par l'Assemblée primaire. Mais auparavant, l'Assemblée devra valider le point 3 de l'ordre du jour, concernant le crédit global d'environ Fr. 15'000'000.- tout en sachant que les travaux se feront à court, moyen et long terme.

Orsières, le 25 novembre 2021

L'Administration communale